



Du 03 au 06 septembre 2021 inclus

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR VOITURE

L'inscription se fait uniquement pour la totalité du séjour.

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement.
Annulation impossible sauf événement majeur avec justificatif.**

VÉHICULE

Modèle : Couleur : Immatriculation :

CONDUCTEUR (1^{ère} personne)

Nom : Prénom : N° adhérent :
Adresse :
Code postale : Ville :
Téléphone portable : Adresse mail :
Taille Teeshirt – tableau des tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :
 XS S M L XL XXL XXXL

2^{ème} personne

Nom : Prénom :
N° adhérent : Taille Teeshirt – tableau des
tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :
 XS S M L XL XXL XXXL

3^{ème} personne

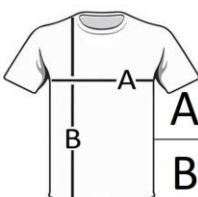
Nom : Prénom :
N° adhérent : Taille Teeshirt – tableau des
tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :
 XS S M L XL XXL XXXL

**MONTANT : 130 € / inscrit adhérent
260 € / inscrit non adhérent**

Nombre d'adhérents : X 130 €

Nombre de non adhérents : X 260 €

TOTAL = €



	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL
A	47 _{cm}	50 _{cm}	53 _{cm}	56 _{cm}	59 _{cm}	62 _{cm}	65 _{cm}
B	65 _{cm}	69 _{cm}	72 _{cm}	74 _{cm}	76 _{cm}	78 _{cm}	80 _{cm}

Bulletin d'inscription à renvoyer **impérativement avant le 30 juin 2021** par mail à webmaster@amiclubdefrance.net si paiement par virement ou par courrier à : Mickaël TOUCHARD, 26 impasse des Colmines 27350 ETREVILLE avec un chèque à l'ordre de l'AMICLUB DE FRANCE

Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre et en circulation, demeure sous l'entière responsabilité de son propriétaire et/ou du titulaire de la carte grise. Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurances, agrément par un centre de contrôle technique, etc ...

Les participants se doivent de respecter les règles du code de la route. L'adhésion et la participation à cette sortie valent décharge pleine et entière et sans réserve vis-à-vis de l'organisateur de cette balade. Toutes les conséquences de cette participation tant au point de vue civil que pénal et notamment des accidents matériels et/ou corporels d'un ou des participants seront à la charge des personnes incriminées et non de l'organisateur.

Règlement par virement :

IBAN : FR76 1027 8072 5500 0204 0310 102

À _____ le _____
Signature :